

SOCOTEC BELGIUM ASBL





0471/580.708

PEB - Contrôle Electrique

www.certigreen.be
Nr 3008

Rapport d'inspection - Installation électrique domestic	ue BT / Ti	3T existan	te
N° de rapport : 2 de la contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique		The second secon	- TY,00-1001
Concerne : Contrôle dans le cadre d'une vente Contrôle périodique			
Lyne d'habitation : I maison II annartement II autres :	2e 12	567	160
Demandeur :			
Personne sur place :code EAN de l'installation :	NC		
Adresse de la visite:	Ma	Gle	K.K. Y
Date de visite : Date d'émission : Références c	ient :	<u>d</u>	
Référentiel réglementaire. RGIE art. 271 276 bis et dérogations 271 b	is 🛘 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
<u>Description de l'installation visitée</u> :	0		
Tension d'utilisation : 4 Protection générale du branche	ment : 📈 🗸	> A	1 13
M3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V Nombre de tableaux : no	ombre de circ	uits terminau	x: 675
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :			
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou
Correspondances des schémas à l'installation		ordre	dérog.
Etat du matériel électrique installé		X	
Mesures de protection contre les contacts directs		X	
		X	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des			
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test	1 1	V	
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	-	7	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la	-	X	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		V	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	V	1	
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			1/
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations			X
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	11/10	12	
Résistance de dispersion de la prise de terre : P. A	1104	X	
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individ	uol do l'agant	SOCOTECE	EL CILIM sahi
Manquements / Notes :	uei de rageni	30COTEC B	ELGIUW asbi.
Voik ANNEXE.			
11-11-11-11-11-11-11-11-11-11-11-11-11-			
Conclusion:		************	33341111
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain o		dia 4 3 -	20
dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	controle beno	elque est a e	mectuer
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une vis	ite complém	antaire est à	/SC
exécuter par le même organisme après mise en conformité da u terme de 18 n	nois après sid	anature de l'a	cte de 8
vente.	nois apros sig	griditare de l'a	
☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un exame	n compléme	ntaire est à e	xécuter ?
par le même organisme en vue de compléter le dossier.			E2:
Nom et visa de l'inspecteur : Nom et visa d	u demandeur j	our réception	: 73(1
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,	N.	\ \ \	fr)/(
CUFFARO		1	### RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215 te de ter xécuter xécut
			1
SOCOTEC Domenico	7		V8





0471/580.708

SOCOTEC BELGIUM ASBL

PEB - Contrôle Electrique

www.certigreen.be

ANNEXE(S)	AU PV DE	CONTROLE D'I	UNE INSTAL	LATION E	ELECTRIQUE À	BASSE TENSION
Rapport N:	0108	23/15	11 30	13		

La resistance de terre est trop elevee vis-a-vis de la sensibilité du différentiel utilise.	
☐ Absence de réseau général de terre. ÆAbsence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.	
☐ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.	
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :	
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :	
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.	
Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants : 6/1/2 466	
\square Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants : Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	u.
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants :	bin
* Absence de Suffort odoples sen certas	RAR/SOCOL
ment de l'installation et du coffet de	COTEC-a
la sigle oh l'art sai Vant le R. G. I. E. X	mexe E
In l'orbjence de flow elect, nous on poule	T01(4)
de la miner le termant et doup sont sont so	V-6090/
certains circuits.	7



SOCOTEC BELGIUM ASBL





0471/580.708

PEB - Contrôle Electrique

www.certigreen.be Nr 3009

Kapport dinspection - installation electrique domestiq	ue BI/II	31 existan	te
N° de rapport : 23/11.30/02			
Concerne :			0100
Type d'habitation : ☐ maison ☐ appartement ☐ autres :	and se		114116p
Demandeur: Celt TI Cheek SERHW6			
Personne sur place :code EAN de l'installation :	NO		
Adresse de la visite :	031	ANG.	Lerek
Date de visite :	ent :	Va	
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 276 bis et dérogations 271 bi	s 🛘 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :	- 0		
Tension d'utilisation : □ Protection générale du brancher □3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V Nombre de tableaux : □ no	nent : 🖊	? A	-10
□3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V Nombre de tableaux : no Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	mbre de circ	uits terminau	x: 2 + 2
	[D	
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou
Correspondances des schémas à l'installation		ordre	dérog.
Etat du matériel électrique installé			
Mesures de protection contre les contacts directs	X		
Mesures de protection contre les contacts directs Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des		X	
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé		10	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels			
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		X	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		X	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		X	
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			X
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	V	_	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	a Cle	X	
Résistance de dispersion de la prise de terre :	0.	X	
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individu	iel de l'agent	SOCOTEC B	ELGIUM asbl.
Manquements / Notes :			
Voi R ANNEXE			
U O R ANDEXE			
			erererer -

Conclusion:			
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain c	ontrôle péri c	dique est à e	ffeetuer 2
dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.			5
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une vis	ite complém	entaire est à	os
exécuter par le même organisme après mise en conformité 🕰 au terme de 18 m	ois après sig	gnature de l'a	cte de 8
vente.			TE
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un exame	n comptéme	ntaire est à e	xécuter ?
par le même organisme en vue de compléter le dossier.			27
Nom et visa de l'inspecteur : Nom et visa de l'inspecteur : Nom et visa de l'inspecteur :	u demandeur j	pour réception	: 3(fi
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,	٨	^\	7)/0.
CUFFARO		6	RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215 - cte de xéeuter
Dawanica	1 7		
SOCOTEC LIOTHETICO			8





PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 0109 23 M 30/02

La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de
terre. Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants: Les parteurs.
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Collect.
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants : Cofficiel.
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: **Absura de plan éla chique de l'appellation **Absura de sechionner de Tene **Atacan RAP/SOCCOTEC DE Collection ** A fun de prises de courant marches de braches de Tene d'est intermediate de branches des offerci les de Classe I. **Description de prises de courant marches de branches des offerci les de Classe I. **Tene de branches des offerci les de Classe I. **Tene de branches des offerci les de Classe I. **Tene de branches des offerci les de Classe I. **Tene de branches des offerci les de Classe I. **Tene de branches des offerci les de Classe I. **Tene de branches des offerci les de Classe I. **Tene de branches des offerci les de Classe I. **Tene de branches des offerci les de Classe I. **Tene de branches des offerci les de Classe I. **Tene de branches des offerci les de Classe I. **Tene de branches des offerci les de Classe I. **Tene de branches des offerci les de Classe I. **Tene de branches des offerci les de Classe I. **Tene de branches de branches de branches de Classe I. **Tene de branches de branches de branches de Classe I. **Tene de branches de bra